



Ils s'appellent **Manon, Alexis, Charles, Jules**.

Ils sont lycéens, étudiants, jeunes en formation professionnelle.

Ils ont entre 18 et 22 ans.

Ils sont poursuivis en justice et font l'objet de condamnations qui remettent en cause leur avenir !

### Leurs crimes ?

- s'être élevés contre la Loi Travail et avoir refusé d'envisager un avenir basé sur la libéralisation du travail et faire d'eux de « la chair à patrons ».
- avoir participé à l'occupation de la mairie d'Amiens à l'issue d'une manifestation pour y engager des débats citoyens.
- avoir tenté de se défendre face à un déploiement et une charge de gardes mobiles dans la salle du conseil municipal. Ils sont coupables pour l'un d'entre eux d'avoir, pour se protéger des coups qui pleuvaient, jeté deux micros sur les forces de l'ordre qui frappaient un de leur camarade alors qu'il était au sol. La peine encourue : **contrôle judiciaire et 5 ans de prison ferme !**
- deux autres jeunes sont poursuivis pour avoir participé à une manifestation improvisée et accusés d'avoir tagué sur des biens publics et privés : en particulier le local du MEDEF . Les peines prononcées : **mesures de réparations (TIG) , sursis , 5 ans de mise à l'épreuve et amendes !**

Ces jeunes ont vécu des gardes à vues, des interrogatoires et des perquisitions dignes des pires moments de notre histoire !

Le SNUAS- FP/ FSU ne peut accepter de telles attitudes et mesures répressives à l'égard de ces jeunes.

**Ils ne sont ni délinquants, ni criminels. Ils aspirent à un monde de justice et d'égalité. !**

A travers eux c'est notre jeunesse que l'on bâillonne et que l'on sacrifie !

Le SNUAS-FP/FSU exige la levée des sanctions prises à l'encontre des ces 4 jeunes.